

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon)

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2009-189 du 18 janvier 2009 portant création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon), notamment son article 9.

Arrêtent

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) :

1) En qualité de représentants des organismes de recherche :

- Mme Elsa Faugère, chargée de recherche, Inra ;
- M. Xavier Collet, directeur de recherche, Inserm ;
- M. Bruno David, directeur de recherche, CNRS et président du MNHN.

2) En qualité de personnalités scientifiques représentatives des domaines de recherche de l'établissement :

- M. Didier Bonnet, directeur de recherche, Cargill, Belgique (physico-chimie alimentaire) ;
- Mme Dominique Barjolle Musard, cheffe de division au service de l'agriculture et de la viticulture de l'état de Vaud, Suisse (agroéconomie, agroécologie) ;
- M. Sylvain Plantureux, professeur U. Lorraine – ENSAIA (agrosystèmes) ;
- M. Stéphane Delaunay, professeur U. Lorraine – ENSAIA (procédés alimentaires) ;
- Mme Nathalie Martin, directrice de recherche, Nestlé, Suisse (science du consommateur) ;
- Mme Martine Napoleone, ingénieure d'études, Inra, Montpellier (productions animales,

systemes d'élevage).

3) En qualité de représentants d'organismes de valorisation de la recherche, d'instituts techniques ou de fédérations professionnelles :

- M. Didier Majou, directeur général de l'ACTIA ;
- M. Jean-Philippe Fasquel, directeur du domaine Agro sciences de la SATT Grand Est ;
- M. Philippe Vissac, IPEF, directeur général adjoint à l'ACTA.

Article 2

Le Directeur Général de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 17 OCT. 2016

Le ministre de l'enseignement supérieur et
de la recherche



Philippe VINÇON

Pour la ministre et par délégation
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de
l'insertion professionnelle



Simone BONNAFOUS

Le ministre de l'agriculture,
l'agroalimentaire et la forêt

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche,